

# LE COMITÉ DE SUIVI SUR LES CARRIÈRES ET LES RÉMUNÉRATIONS DES FONCTIONNAIRES ABANDONNÉ

30 oct. 2015, par Sylvain Henry



Marylise Lebranchu, le 29 octobre, à Matignon – Fotolia

La mise en œuvre de la réforme sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations des fonctionnaires ne fera pas l'objet d'un comité de suivi, mais de discussions à l'agenda social, a indiqué la ministre Marylise Lebranchu, vendredi 30 octobre, lors d'une rencontre avec 5 syndicats.

La ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, a reçu, vendredi 30 octobre, 5 organisations syndicales pour évoquer la mise en œuvre des dispositions du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR). Une réunion informelle, non inscrite à l'agenda officiel de la ministre, à laquelle ont participé, selon nos informations, les syndicats signataires du protocole, à l'exception de la FSU. C'est-à-dire l'Unsa, la FAFP, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, qui ont échangé avec Marylise Lebranchu et le nouveau directeur général de l'administration et de la fonction publique (DGAFF), Thierry Le Goff.

Fin septembre, la non-signature par la CGT, FO et Solidaires du protocole d'accord PPCR après dix-huit mois d'intenses négociations avait de fait entraîné le rejet du texte, ces 3 syndicats

représentant plus de la moitié des fonctionnaires – un accord doit recueillir 50 % au moins pour être validé, sur la base des résultats obtenus par les syndicats aux dernières élections professionnelles. De leur côté, 6 organisations représentatives l'avait signé : la FSU, l'Unsa, la FAFP, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC.

### **Inquiétudes sur la sérénité du dialogue social**

Le Premier ministre, Manuel Valls, avait dans la foulée annoncé que le gouvernement passait outre ce rejet et mettrait en œuvre les dispositions, soulignant que le poids cumulé des 6 signataires représentait tout de même 49 % des fonctionnaires. Une décision qui avait fait bondir la CGT, FO et Solidaires, mais qui avait aussi surpris certaines organisations signataires, qui s'interrogeaient sur la poursuite d'un dialogue social serein. C'est dans ce sens que la FSU ne s'est pas déplacée rue de Lille, vendredi matin, la fédération souhaitant que l'ensemble des syndicats soient associés à la mise en œuvre du texte PPCR.

Selon les participants, Marylise Lebranchu a indiqué qu'il n'y aurait justement pas de comité de suivi PPCR qui exclurait les non signataires – contrairement à ce qui avait été envisagé début octobre – et que les dispositions du texte feraient l'objet de discussions dans le cadre de l'agenda social classique : réunions au Conseil commun de la fonction publique, aux conseils supérieurs...

Une décision de nature à satisfaire la CGT, premier syndicat de la fonction publique. *"La constitution d'une sorte de comité de suivi qui, de près ou de loin, exclurait la CGT des discussions serait pour nous un casus belli, l'objet d'un nouvel affrontement et d'une rupture probablement définitive"*, prévenait le leader cégétiste pour la fonction publique, Jean-Marc Canon, avant la réunion. Et de développer : *"Le protocole ayant été rejeté par des syndicats représentant la majorité des fonctionnaires, il ne peut plus être question d'accord ni de comité de suivi de ce prétendu accord. C'est ce que précise la loi de juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social. Ce serait hallucinant que le gouvernement s'exonère de la loi !"*

### **Perspective de revalorisation**

De fait, le ministère de la Fonction publique a tout intérêt à calmer le jeu. *"L'abandon du comité de suivi et le fait d'associer l'ensemble des syndicats aux discussions nous satisfait, confie Bruno Collignon, président de la FAFP. Il faut maintenant travailler ensemble et l'échéancier évoqué pendant la réunion est très positif."* Il prévoit notamment la revalorisation des agents de catégorie B et des filières médico-sociales l'année prochaine.

*"L'Unsa n'était pas favorable à un comité de suivi puisque l'accord a été rejeté, indique Luc Farré, secrétaire général de l'Unsa Fonction publique. Il s'agissait bien, vendredi matin, d'une réunion informelle pour évoquer la manière dont les choses vont se passer."*